

Riv. de Lannion 12.VIII.96
Lodovico de Gera - Riv. Châte 12

Très honoré professeur

Permettez que je revienne
auprès de vous à propos du même
sujet de ma précédente let-
tre: le champignon producteur
de certains mycetozoues.

J'ai continué à étudier cette ma-
ladie dont le premier cas j'ai
rapproché des cas italiens de Ra-
dachi et de Porrogi - acceptant
votre classification pour le pa-
rasite - votre Leedopora imm.

Mais je dois vous avouer que

je maintiens comme possible
à résoudre = Quel rapport
peut exister entre *Scedoparion*
et *Actinomyces* ou *Discomyces*?

Permettez que je m'explique -
Votre compétence de détermination
spécifique s'est basée sur les
caractères morphologiques du cham-
pignon cultivé par Radacki.

Tarozzi de son côté avait cru
le champignon un *Actinomyces*
(*H. albus*) se basant de son côté
sur les caractères du parasite
développé au sein des tumeurs du
malade. Il a cultivé aussi le
parasite et ses cultures sa-

cordance avec celles de Radaceli.

Les deux foyers mortels
et leurs parasites respectifs
sont bien identiques. Radaceli
lui-même l'a reconnu
après avoir vu les préparats
et les cultures de Faraggi.

Pour ma part le champi-
ignon que j'ai cultivé s'accor-
de assez parfaitement avec
caractères que nous avons re-
connus et décrits, et d'autre
part le grain mycotique
inclus dans les tumeurs malades
s'accorde morphologiquement
à ceux que nous avons décrits
par Faraggi, forme bien

comme aussi celle des actinomycètes, dans leur développement sans terminaison en renflements, masses.

Dans mon cas, si le parasite cultivé permet sa détermination comme un *Sclerosporium* la forme de sa végétation dans sa action parasitaire permettrait de supposer un actinomycète.

Ces considérations me portent à vous prier la bonté de m'instruire sur cette question: Quel rapport ^{entre} admettre un *Sclerosporium* cultivé et un actinomycète comme une forme parasitaire du milieu humide?

J'ai vous remerciez de votre réponse à Sr P. S. de Magalhães
Politécnico Geral Rua Chile 2